

POUR L'ÉCOLOGIE, POUR LA DÉMOCRATIE

Antoine Chollet

Association EcoRev' | « EcoRev' »

2019/1 N° 47 | pages 19 à 33

ISSN 1628-6391

ISBN 9791094394052

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-ecorev-2019-1-page-19.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour Association EcoRev'.

© Association EcoRev'. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Pour l'écologie, pour la démocratie

Antoine Chollet

Antoine Chollet, qui dans notre revue avait déjà discuté le lien écologie-démocratie chez Cornelius Castoriadis (1), dont il est un spécialiste, et qui dans ses ouvrages s'est illustré par sa défense de la démocratie directe en Suisse, où il enseigne, revient sur une thématique dont l'importance axiologique et stratégique pour les écologistes n'a pas toujours été suffisamment perçue. Il montre que les réflexes anti-écologistes du peuple sont un mythe et qu'il n'est pas déraisonnable de lui faire confiance dans la mesure où la pratique démocratique suppose « une connaissance de cause » en vue du bien commun. Ancrées dans une pragmatique du présent, la démocratie et ses institutions sont aussi l'outil par lequel le niveau local peut être dépassé pour affronter la crise écologique à son niveau planétaire.

L'écologie n'est pas intrinsèquement liée à l'idée de démocratie, du moins si on comprend la première comme une pensée et une action visant la préservation de l'environnement et la seconde comme l'institutionnalisation du pouvoir du peuple – deux définitions que j'emprunte plus ou moins directement à Cornelius Castoriadis (2). Dès le départ, des courants de l'écologie s'opposent plus ou moins violemment aux idéaux démocratiques, soit qu'ils relèvent de critiques conservatrices de l'industrialisme, soit qu'ils s'attachent à la nécessité d'une élite éclairée pour sortir de la crise environnementale (on songe ici à la « tyrannie bienveillante » de Hans Jonas dans *Le principe responsabilité*), soit encore qu'il s'agisse de mouvements misanthropes plus ou moins articulés (auxquels un pamphlet de Luc Ferry, aujourd'hui largement oublié, avait donné une malheureuse visibilité). Par ailleurs, l'agitation des différents gouvernements de la planète autour de l'environnement et de la crise climatique ne semble pas s'accompagner de sentiments très démocratiques non plus.

Il existe cependant d'autres courants de l'écologie, profondément démocratiques et émancipatoires ceux-là. Pour le dire avec André Gorz, il y a bien « leur

(1) Voir Antoine Chollet & Romain Felli, « Castoriadis, la démocratie et l'écologie », *ÉcoRev'*, 34, février 2010, p. 10-11.

(2) Pour la première, voir « La force révolutionnaire de l'écologie » [1992], in *Une société à la dérive*, Éd. du Seuil, 2011, p. 303 ; pour la seconde, qui irrigue toute l'œuvre, voir « La démocratie comme procède

de dure et comme régime », in *La montée de l'insignifiance*, Le Seuil, 1996, p. 225 et 228.

(3) André Gorz/ Michel Bosquet, « Leur écologie et la nôtre » [1974], in *Écologie et politique*, Le Seuil, 1978, p. 9-16 ; Romain Felli, *Les deux âmes de l'écologie*, L'Harmattan, 2008.

(4) Serge Audier, *La société écologique et ses ennemis*, La Découverte, 2017.

(5) André Gorz, « L'écologie politique entre expertocratie et autolimitation » [1992], in *Écologica*, Galilée, 2008, p. 43-69.

(6) *Ibid.*, p. 47.

écologie et la nôtre » ou, avec Romain Felli, « deux âmes de l'écologie » (3). C'est aussi dans cette optique que Serge Audier a placé son examen minutieux des origines de la pensée de l'écologie (4). L'articulation entre écologie et démocratie me paraît être un enjeu politique décisif pour les décennies à venir, car la menace d'un traitement autoritaire, voire totalitaire, de la crise climatique n'est hélas pas exagérée, et il est dès lors impérieux de rappeler que cette réponse n'est pas inéluctable. Je me propose ici d'explorer quelques-unes des caractéristiques de cette écologie démocratique.

Citoyens et experts

Le premier obstacle qui se dresse lorsqu'on tente une articulation de l'écologie avec la démocratie, c'est la conception courante selon laquelle le peuple serait pollueur, spontanément climatosceptique, et pour tout dire conservateur, attaché à ses jouissances et à son confort. La transition écologique passerait donc nécessairement par une dose de coercition bienveillante pour changer les pratiques de chacun.

La contradiction entre écologie et démocratie semble ici maximale, car l'argument repose sur l'idée qu'il est impossible de sortir de la crise climatique en laissant le soin aux citoyens de prendre les décisions sur cette question, en particulier durant la période de transition. Après celle-ci, dans une société supposément écologique, où le travail et la production seront organisés rationnellement et sans gaspillage, où chacun disposera du nécessaire et aura le temps d'auto-produire le superflu, la question semble moins délicate. Il s'agit donc de s'interroger, non sur l'organisation future de la société écologique, mais sur celle de nos sociétés aujourd'hui.

André Gorz a très précisément discuté cette opposition dans un texte de 1992 intitulé « L'écologie politique entre expertocratie et autolimitation » (5). L'idée que des problèmes politiques puissent trouver une solution purement *technique*, et par conséquent être confiés à des experts, lui semble absurde et relever « d'une conception prémoderne typiquement antipolitique » (6). À sa place, et pour prendre en compte les questions environnementales, il faut, selon lui, imaginer les « modalités pratiques qui permettent la prise en compte des exigences de l'écosystème par

« L'idée que des pro- blèmes politiques ne puissent trouver qu'une solution *technique* est absurde. Il faut des moda- lités pratiques pour la prise en compte des exigences de l'écosystème par le jugement propre d'individus auto- nomes. C'est le pro- blème de la démoc- ratie. »

le jugement propre d'individus autonomes, poursuivant leur propre fin au sein du monde vécu » et, ajoute-t-il très significativement pour ce qui nous intéresse ici : « Ce n'est là rien d'autre que le problème de la démocratie » (7).

En effet, parler de pouvoir du peuple ou de capacité de décision des multitudes ne revient pas à suggérer qu'il faut céder aux « désirs » immédiats de la majorité, comme l'affirment avec une mauvaise foi jamais

démentie les ennemis de la démocratie. La politique est une activité constante, dans laquelle les opinions se confrontent et évoluent au contact les unes des autres et où les décisions se dessinent selon ces confrontations. La démocratie n'est pas un sondage d'opinion permanent dans lequel on demande à des atomes sociaux séparés les uns des autres, pêle-mêle, quelle marque de lave-linge ils et elles préfèrent, qui recueillera leur suffrage à la prochaine élection présidentielle, et si l'Europe peut accueillir toute la misère du monde. Les délibérations démocratiques et les décisions qu'elles produisent doivent se faire, c'est un point tout à fait central, « en connaissance de cause », comme disait Castoriadis suivant Engels (8). Par conséquent, la délibération démocratique – en son sens plein, qui articule discussion, débat et décision (et ne doit pas, par suite, être confondue avec la causerie de salon à laquelle certains voudraient la limiter) – ne peut qu'être une discussion autonome entre des individus eux-mêmes autonomes, c'est-à-dire sortis de leur état de tutelle, pour le dire comme Kant dans *Qu'est-ce que les Lumières ?*. C'est un dialogue infini de la société avec elle-même, et de ce dialogue peut et doit surgir l'impératif d'« autolimitation ».

C'est exactement la même conclusion à laquelle parvient Cornelius Castoriadis, non seulement dans les rares textes qu'il a explicitement consacrés à l'écologie, mais dans toute sa réflexion sur la démocratie. Une société

(7) *Ibid.*, p. 55.

(8) Cette expression de *L'anti-Dühring* est reprise dans Cornelius Castoriadis, « Sur le contenu du socialisme » [1957], in *La question du mouvement ouvrier*, t. II, Éd. du Sandre, 2012, p. 60. C'est là, je crois, le premier examen de la question de la démocratie dans son œuvre.

démocratique, et donc chacun de ses membres, doit savoir qu'elle est guettée par l'*hubris*, par la démesure, et que rien à part elle ne peut l'en prémunir. Comme il le dit :

L'autonomie – la vraie liberté – est l'autolimitation nécessaire non seulement dans les règles de conduite intrasociale, mais dans les règles que nous adoptons dans notre conduite à l'égard de l'environnement (9).

(9) C. Castoridis, « La force révolutionnaire de l'écologie », *loc. cit.*, p. 314.

L'absence d'autolimitation conduit aux désastres sociaux et politiques, mais également à la catastrophe écologique actuelle. À ce titre, la préservation de l'environnement est un exemple majeur d'autolimitation collective, dont nous pouvons d'ailleurs donner quelques exemples historiques.

À ces considérations surtout théoriques, il est en effet possible d'ajouter des observations sociales concrètes. On pourrait mentionner les travaux d'Elinor Ostrom sur les « communs », bien sûr. Mais je vais prendre une autre série d'exemples, tirés des pratiques suisses de démocratie directe (10). L'un des sujets sur lesquels le corps civique suisse, régulièrement appelé à décider des orientations fondamentales du pays, s'est très régulièrement montré *plus éclairé* que son parlement et son gouvernement, et plus attentif aux conséquences de ses actes, est précisément l'écologie. Du moratoire sur la construction de nouvelles centrales nucléaires – un exemple que l'on retrouve aussi en Italie – à celui sur les organismes génétiquement modifiés (OGM), en passant par le transfert des marchandises sur le rail et la construction de tunnels ferroviaires transalpins pour le permettre, les différentes votations portant sur ces questions ont reçu l'approbation populaire. Plus étonnant encore, en 1994, une initiative populaire demandant la protection de l'Arc alpin contre la construction de nouvelles routes est acceptée contre l'avis du gouvernement, du parlement et des principaux partis politiques.

Il est donc curieux de prêter au peuple des réflexes anti-écologiques alors même que les gouvernements sont alertés depuis maintenant 40 ans au moins sur les conséquences à court et à long termes des différentes pollutions et qu'ils sont au mieux restés passifs, quand

(10) Voir Jean-François Aubert, *Exposé des institutions politiques de la Suisse à partir de quelques affaires controversées*, Lausanne, Payot, 1983.

II est curieux de prêter au peuple des réflexes anti-écologiques. Alors que le souci du monde commun, de la propriété collective, des biens partagés dans les collectivité elles-mêmes constitue l'une des plus fortes justifications en faveur du principe démocratique.

ils n'ont pas sciemment accélé-
réré la crise par des séries
de décisions proprement
catastrophiques. Sur ce
sujet, ce sont les gouver-
nements et les parlements
qui n'ont pas décidé « en
connaissance de cause »,
ou qui ont volontairement
choisi de ne pas tenir
compte des rapports de
plus en plus alarmants des
scientifiques, puis des diffé-
rentes institutions intergouver-
nementales chargées d'en établir
la synthèse. On peut sans trop de dif-
ficultés montrer que le discours des scienti-

Sur ce point, il n'est pas déraisonnable de faire
confiance au peuple, conçu en son sens politique (le *dèmos*,
l'ensemble de la collectivité, les personnes affectées par les
décisions prises, etc.), pour surmonter la crise écologique
– n'en déplaît à tous ceux que le terme de « peuple » semble
mettre en émoi (11). Il l'est en tout cas beaucoup moins
que de mettre cette même confiance, sommet internatio-
nal après sommet international, COP après COP, dans les
gouvernements de la planète qui ont démontré de manière
répétée qu'ils ne voulaient pas ou n'étaient pas capables de
s'en occuper sérieusement. D'une certaine manière, cette
leçon ne devrait pas nous étonner. Que le souci du monde
commun, de la propriété collective, des biens partagés soit
plus fort et plus constant dans les collectivités elles-mêmes
que dans chacun de ses membres pris séparément n'est
pas très surprenant, et constitue, si l'on y réfléchit, l'une des
plus fortes justifications en faveur du principe démocratique.
Les mouvements sociaux qui sont en train de se structurer
à large échelle autour de la crise climatique vont proba-
blement le montrer de plus en plus clairement ces
prochaines années.

(11) Pour une
synthèse claire,
attentive aux
ambiguïtés de
la notion mais
en maintenant
sa centralité
dans toute
pensée de la
démocratie,
voir Gérard
Bras, *Les voies
du peuple*,
Amsterdam,
2018.

Temporalités. Présent ou futur ?

On oppose très souvent le présentisme supposé de la démocratie à la nécessaire prise en compte du long terme de l'écologie, semblant ainsi indiquer une irréductible incompatibilité entre elles. Il faut au contraire contester radicalement cette opposition, et cela sur plusieurs plans.

(12) François Hartog, *Régimes d'historicité. Présentisme et expériences du temps*, Éd. du Seuil, 2003, p. 207-218.

(13) On en trouvera une illustration brillante dans l'analyse d'un texte du jeune Marx que propose Miguel Abensour dans *La démocratie contre l'État. Marx et le moment machiavélien*, Le Félin, 2004 [1997], p. 107-109.

(14) Voir Antoine Chollet & Romain Felli, « Le catastrophisme écologique contre la démocratie », *Vertigo*, XV, 2, 2015, sur : openedition.org

(15) Hannah Arendt, *Condition de l'homme moderne*, Pocket, 1983, p. 295-331.

L'accusation visant la démocratie et consistant à la tenir pour incapable de se souvenir du passé et d'anticiper le futur, ou même de se soucier des conséquences de ses actes présents, est l'une des figures les plus anciennes et les plus constantes du discours antidémocratique. Elle a trouvé un nouvel avatar avec certaines plaintes contemporaines envers le « présentisme » tel qu'il a été conceptualisé par François Hartog (12), mais le fond de l'argument n'a guère changé. Face à cet argument, les grands penseurs de la démocratie ont toujours montré, de manière plus ou moins explicite, que celle-ci est bien centrée sur le présent, mais qu'il faut dans le même mouvement redéfinir ce présent (13). Le présent de la démocratie n'est pas un présent *solipsiste*, mais un présent *autonome*. Ce que la pensée et la pratique de la démocratie refusent, c'est la colonisation du présent par le passé ou le futur, son arraisonnement par les traditions, d'une part (dans la pensée conservatrice, par exemple), ou par les anticipations scientifiques ou les millénarismes plus ou moins rationalisés, de l'autre. Ces deux dernières figures connaissent des traductions particulièrement puissantes dans des variantes autoritaires de la pensée écologique, que ce soit sous la forme de l'« expertocratie », dénoncée par Gorz dans le premier cas, ou des diverses espèces de catastrophisme dans le second (14).

Si la démocratie se vit et se pense au présent, c'est que seul il peut figurer en même temps l'action, la liberté et l'égalité. Hannah Arendt a bien montré ce que l'action doit au présent, car elle est nécessairement « commencement ». Si elle est hantée par la question de ses conséquences, prises dans les deux conditions tragiques de l'imprévisibilité et de l'irréversibilité, elle est centrée sur le présent (15). Quant à la liberté et à l'égalité, elles doivent être présentistes, même si elles s'étendent aux autres dimensions temporelles, notamment sous la forme de la préservation. Agir librement et égalitairement aujourd'hui, c'est

faire en sorte aussi qu'il soit possible d'agir ainsi demain. En revanche, se débarrasser de la liberté et de l'égalité aujourd'hui, ou se satisfaire de leur absence, pour les faire advenir demain ne fait précisément pas partie des principes d'une action démocratique (les exemples historiques sont suffisamment nombreux pour qu'il ne soit pas besoin d'y revenir). Pour l'exprimer autrement, liberté et égalité doivent se penser et s'exercer *au présent* pour pouvoir se penser au passé et au futur.

Inversement, doit-on accepter sans examen que l'écologie ait pour souci principal le futur, sous la figure de la planification techno-scientifique ou sous celle tout aussi inquiétante du catastrophisme ? André Gorz a très clairement récusé cette opposition en faisant de l'écologie un combat du et au présent, par exemple lorsque, au tout début de « Leur écologie et la nôtre », il souligne que « la lutte écologique n'est pas une fin en soi, c'est une étape » (16).

L'obsession de la thématique des « générations futures » est un autre signe du rétrécissement du présent dans la pensée écologique et de son arraisonement par un futur imaginaire. L'usage de la notion de « génération » pour parler du futur tout entier et l'opposer au présent trahit des contradictions profondes. Pour commencer, les sociétés humaines ne sont pas formées de « générations » qui se suivraient régulièrement, mais de nouvelles naissances continues. Et si l'on admet le terme, les premières sont-elles déjà vivantes aujourd'hui (les enfants) ? Enfin, les « générations futures » sont-elles toutes égales, qu'elles doivent vivre dans 50 ou dans 500 ans, ou faut-il les distinguer ?

On ne répétera jamais assez qu'il ne peut exister d'égalité politique entre générations, puisque les « générations » passées et futures ne peuvent intervenir directement dans les décisions de la « génération » présente. Il faut accepter que nous prenions aujourd'hui des décisions qui affecteront le futur. J'ajouterais que c'est le principe même de la politique, et la raison, au passage, qui rend le réexamen de toute décision passée légitime (tout en admettant qu'elles ne sont jamais complètement réversibles) (17). De ce point de vue, les propositions visant à instituer une « chambre du futur » ne me paraissent pas relever d'un approfondissement de la démocratie, mais bien de son affaiblissement, une

(16) A. Gorz/M. Bosquet, « Leur écologie et la nôtre », *loc. cit.*, p. 9.

(17) Voir Antoine Chollet, « Défaire son action. Quatre figures possibles d'une réversibilité politique en démocratie », *Raisons politiques*, 60, 2015, p. 103-126.

(18) Sur tout ceci, voir Antoine Chollet, « Quels temps pour une démocratie écologique? », in Collectif, *En attendant l'an 02. Des pièges de la révolution écologique et des pistes pour les déjouer*, Neuvy-en-Champagne, Le passager clandestin, 2016, p. 32-36.

(19) Mogens Hansen, *La démocratie athénienne à l'époque de Démosthène*, Tallandier, 2009.

(20) Sur ces deux institutions, voir Frank M. Bryan, *Real democracy: The new England town meeting and how it works*, Chicago, Chicago University Press, 2004; Hans-Peter Schaub, *Lands-gemeinde oder Urne. Was ist demokratischer?*, Baden-Baden, Nomos Verlag, 2016.

pareille chambre ne pouvant qu'être peuplée d'experts ou de citoyens dépolitisés, qui valent certes toujours mieux qu'une « élite avec des loyautés secrètes et des finalités secrètes », comme le préconisait Hans Jonas en 1979 dans *Le principe responsabilité*, mais qui ne peuvent en aucune manière parler « au nom de » et « pour » les générations futures. Il n'y a aucune raison qui permette de penser que l'assemblée des citoyens soit incapable de se soucier des conséquences – y compris à très long terme – de ses propres décisions.

Construire une temporalité de l'action politique qui soit à la fois démocratique et écologique implique qu'elle soit explicitement centrée sur le présent (18).

Questions d'échelle

J'ai pour le moment évité une question qui, forcément, se pose dès que l'on parle de démocratie : celle de l'échelle. Les pratiques les plus anciennes et les plus pures de démocratie se sont exercées dans des communautés de taille relativement restreinte, même si elles ont tout de suite excédé celle du petit village. À Athènes, comme on sait, ce sont des milliers de citoyens qui participaient régulièrement aux activités politiques, pour gouverner et administrer une cité qui comptait, juste avant la Guerre du Péloponnèse, entre 250 000 et 300 000 habitants (parmi lesquels on comptait entre 30 000 et 50 000 citoyens) (19). Les *Town Meetings* américains ou les *Landsgemeinden* suisses, traductions modernes de la démocratie d'assemblée antique, même s'ils ont des origines différentes, rassemblent également des milliers de participants pour les réunions les plus suivies (20).

La proximité des lieux de décision avec les personnes directement concernées est évidemment un réquisit indispensable de la pratique démocratique, et dans le même temps une garantie assez robuste que la préservation de l'environnement sera sérieusement prise en compte par les membres de la collectivité. Ces questions locales – on peut penser à différentes sources de pollution régionales, à l'aménagement du territoire, à l'exploitation des ressources naturelles locales comme l'eau ou le bois, par exemple – peuvent être discutées dans les assemblées dont je viens de parler, et elles le sont, la plupart du temps. Cependant, si les questions écologiques se traitent aussi à ce niveau

très local, la crise écologique, elle, est globale, et la multiplication de décisions ou d'actions écologiques locales ne suffira pas à la surmonter.

Il y a une tradition écologiste du *small is beautiful*, des « solutions locales pour les désordres globaux », voire, dans ses expressions les plus inquiétantes, du retrait dans de petites communautés coupées du monde. Cette tradition est très éloignée des conceptions démocratiques de l'écologie, comme les positions d'André Gorz, de Cornelius Castoriadis et de Murray Bookchin, pour ne prendre qu'eux, le montrent au-delà de toute équivoque. Comme ils savaient pertinemment que cette question était centrale dans les débats autour de l'écologie, ils ont tenu tous les trois, et avec leurs arguments propres, à clarifier leur position à cet égard.

Chez Gorz, la dimension mondiale de la crise et la nécessité concomitante d'une réponse globale sont sans cesse rappelées. Lorsque, en 1974, il parle des « productions socialement nécessaires », il évoque « la grande industrie » et donne comme exemple la production automobile, c'est-à-dire une branche qui ne peut évidemment être gérée dans un village ou même une région et entraîne forcément avec elle des questions au niveau mondial (de la production de pétrole et d'essence à celle de l'acier ou du caoutchouc) (21). Toutes les réflexions contenues dans *Métamorphoses du travail* (1988) visent immédiatement la société dans son ensemble, à un niveau d'agrégation élevé, sinon le monde entier, et c'est encore le cas dans *L'immatériel*, son dernier livre théorique de 2003.

S'agissant de Castoriadis, on peut se rapporter au « Contenu du socialisme », article paru dans *Socialisme ou Barbarie* en 1957 que nous avons déjà cité, dans lequel il imagine la société future, et notamment ce qu'il nomme – je crois que c'est son invention – « l'usine du plan », dont la tâche principale consisterait, comme son nom l'indique, à fixer la planification de l'économie à une grande échelle (dans le texte, Castoriadis a manifestement en tête l'économie française) (22). Aucun des textes ultérieurs de Castoriadis ne permet de conclure que les questions posées par la crise écologique remettraient en cause le schéma imaginé dans cet article, et j'ajouterais même : bien au contraire. La nécessité de la planification économique centralisée apparaît encore plus fonda-

(21) A. Gorz/M. Bosquet, « Leur écologie et la nôtre », *loc. cit.*, p. 15.

(22) C. Castoriadis, « Sur le contenu du socialisme », *loc. cit.*, p. 49-141.

mentale lorsque les ressources viennent à manquer – par exemple, dans le domaine de la production énergétique – que dans une économie de relative abondance.

Enfin, Murray Bookchin insiste dans tous ses textes sur l'importance du confédéralisme, qui signifie l'articulation des municipalités entre elles pour toutes les décisions qui dépassent le niveau local. Il le dit sans ambiguïté en 1991 :

L'interdépendance économique est une réalité factuelle aujourd'hui [...]. Alors que des municipalités et des régions peuvent chercher à atteindre un niveau élevé d'autosuffisance, nous avons depuis longtemps quitté l'époque où il était encore possible, pour des communautés autosuffisantes, de céder à leurs préjugés (23).

(23) Murray Bookchin, « Libertarian municipalism: A politics of direct democracy » [1991], in *The next revolution: Popular assemblies & the promise of direct democracy*, Londres, Verso, 2015, p. 87. Je traduis.

Une dizaine d'années plus tard, il est encore plus clair :

Une société communaliste [...] doit chercher à atteindre un degré de coordination administrative et de régulation à très large échelle entre les communautés, et le processus de prise de décision doit être résolu pour qu'une vie sociale de quelque sorte ne s'effondre complètement (24).

(24) Murray Bookchin, « The future of the left » [2002], *ibid.*, p. 184. Je traduis.

Si j'ai sélectionné ces deux citations, c'est que l'on présente souvent Bookchin comme un admirateur des petites communautés et de la supposée autarcie qu'elles pourraient atteindre et devraient viser. Une telle position conduit nécessairement à des contradictions insolubles si l'on est à la fois démocrate et écologiste, et Bookchin l'était indubitablement. Il faut donc rappeler fermement qu'il s'agit d'un travestissement complet de sa pensée.

La crise écologique ne peut être surmontée à un niveau seulement local, c'est un fait entendu. Une société écologique ne peut être organisée politiquement sans penser à des institutions démocratiques qui dépassent le niveau des collectivités dans lesquelles les décisions peuvent se prendre au travers d'assemblées. Il est donc absolument nécessaire de s'interroger sur la forme que doivent revêtir de telles institutions. L'histoire politique et celle de la pensée politique nous aident, puisque de telles solutions ont été imaginées et expérimentées à de nombreuses reprises.

Dès l'époque moderne, des formes de confédérations très décentralisées ont existé, dans lesquelles l'avis des unités de base (généralement des villes et des villages) était systématiquement requis pour que les décisions puissent être mises en œuvre de manière centralisée. Benjamin Barber s'était intéressé, dans les années 1970, à un exemple assez intéressant de ce point de vue : les Liges grisonnes dans les Alpes de la Suisse orientale (25). Composées de trois liges elles-mêmes divisées en une multitude de collectivités, elles fonctionnaient selon un système de délégation (avec mandats impératifs, la plupart du temps) et de référendum, c'est-à-dire de retour dans les collectivités de base pour approuver ou bloquer des décisions prises au niveau confédéral. Contrairement à d'autres cas historiques, celles-ci ne se sont pas sclérosées dans l'inaction et le blocage institutionnel permanent, et les Liges ont exercé une souveraineté à peu près intégrale sur le territoire des Grisons durant environ trois siècles (du début du 16^e à la fin du 18^e siècle). La période révolutionnaire française offre d'autres exemples, formalisés dans la Constitution de l'An I, jamais mise en œuvre mais qui fait reposer tout son édifice sur des Assemblées primaires composées de 200 à 600 citoyens et sur des systèmes très élaborés de délégation du pouvoir. On voit cette tradition réapparaître pendant la Commune de Paris, puis dans toutes les expériences dites « conseillistes » (en Russie en 1905 et 1917, en Allemagne en 1919, en Espagne en 1936, en Hongrie en 1956) (26).

Cette tradition existe. Elle est reconnue et réactivée par Bookchin en lien avec les problématiques écologiques, et elle doit à mon sens irriguer toute réflexion sur l'articulation entre écologie et démocratie. Il n'est pas besoin d'inventer des outils ou des mécanismes totalement inédits, et il n'est pas inutile de s'inspirer parfois des expériences du passé et des réflexions sur la possibilité d'organiser une société démocratique à grande échelle.

(25) Benjamin Barber, *The death of communal liberty*, Princeton, Princeton University Press, 1974.

(26) Sur cette histoire, voir Martin Breugh, *L'expérience plébéienne*, Payot, 2007 ; Yohan Dubigeon, *La démocratie des conseils*, Klincksieck, 2017.

Quel mode de production ?

Les lecteurs attentifs auront sans doute compris que j'ai réservé la pièce de résistance pour la fin de mon exposé. Le problème qui anime les trois auteurs dont je viens de parler et qui explique, fondamentalement, pourquoi ils placent immédiatement leur analyse au niveau,

non seulement des grandes sociétés, mais de l'ensemble de la planète, est celui du mode de production économique. En d'autres termes, pour chacun, le responsable de la crise écologique n'est autre que le *capitalisme*. Or celui-ci entre en contradiction aussi bien avec la gestion responsable et durable des écosystèmes qu'avec la démocratie. Si la démocratie et l'écologie doivent aller de pair, c'est donc aussi parce qu'elles partagent un même adversaire.

Le lien entre écologie et lutte contre le capitalisme a été analysé suffisamment fréquemment, singulièrement dans *ÉcoRev'*, pour ne pas devoir y revenir trop en détail. Je me contenterai de citer André Gorz dans l'un de ses derniers textes publiés, en fait un entretien paru précisément dans *ÉcoRev'*, en 2005 :

En partant de la critique du capitalisme, on arrive donc inmanquablement à l'écologie politique qui, avec son indispensable théorie critique des besoins, conduit en retour à approfondir et à radicaliser encore la critique du capitalisme. [...] Si tu pars, en revanche, de l'impératif écologique, tu peux aussi bien arriver à un anticapitalisme radical qu'à un pétainisme vert, à un écofascisme ou à un communautarisme naturaliste. L'écologie n'a toute sa charge critique et éthique que si les dévastations de la Terre, la destruction des bases naturelles de la vie sont comprises comme les conséquences d'un mode de production (27).

(27) André Gorz, « L'écologie politique, une éthique de la libération » (entretien avec Marc Robert) [2005], in *Écologica*, Galilée, 2008, p. 15.

On pourrait multiplier les citations de Gorz, de Castoriadis ou de Bookchin allant dans le même sens, mais l'exercice deviendrait vite fastidieux. La contradiction entre capitalisme et écologie se joue au niveau le plus profond, dans le fait que ce mode de production ignore les coûts environnementaux de sa production (et n'a pu se développer que parce qu'il les ignorait, pensant pendant un temps qu'ils n'existaient pas, puis faisant comme si ce n'était pas le cas), et qu'il est pris dans une course accélérée qui augmente ces coûts par la destruction des environnements et l'épuisement des matières premières dont il a lui-même besoin. La logique profonde du capitalisme n'est pas la vie bonne, la poursuite du bonheur, la liberté ou même l'enrichissement de la société, c'est la maximisation du profit (lequel, en économie capitaliste, ne peut appartenir qu'à une

infime minorité de la population). Et cette maximisation entre violemment en contradiction avec la préservation de l'environnement, comme l'actualité ne cesse de le montrer presque quotidiennement.

La démocratie est pareillement menacée par le capitalisme et s'oppose à lui à un niveau tout aussi fondamental. À ce titre, on peut songer à quelques exemples célèbres, qu'il s'agisse du Chili de Pinochet ou de la Chine d'aujourd'hui, où un degré extrême de développement du capitalisme s'accompagne de la répression la plus féroce de toute forme de démocratie. La question de la compatibilité ou de l'incompatibilité de la démocratie et du capitalisme a beaucoup occupé les historiens de la pensée politique et économique. La tradition libérale – celle d'un Raymond Aron ou d'un Isaiah Berlin, par exemple – a toujours insisté sur leur co-originarité et sur leur dépendance réciproque (28). La tradition socialiste, à l'inverse, a cherché à montrer que démocratie et capitalisme sont incompatibles, et que leur co-occurrence dans l'Europe à partir du 18^e siècle (pour ne pas remonter plus haut) était le signe d'une tension et d'une lutte, non d'une harmonie. On trouve cette idée énoncée de manière très claire chez Rosa Luxemburg (29), et elle est développée par Castoriadis dans à peu près tous ses textes sur la question démocratique. Il y présente l'histoire des deux ou trois derniers siècles comme le conflit entre deux projets : d'une part, le projet capitaliste, qu'il définit comme l'expansion illimitée de la maîtrise rationnelle du monde, et, d'autre part, le projet d'autonomie, qui équivaut à la démocratie conçue dans un sens général (et pas seulement comme ensemble de procédures). Toute avancée du projet d'autonomie se fait contre le projet capitaliste, et *vice versa*.

À l'appui de l'interprétation de Castoriadis se trouvent les travaux des historiens de la pensée consacrés aux positions politiques de la bourgeoisie proto-capitaliste qui met en place les régimes politiques des différents pays européens et nord-américains à la fin du 18^e et au 19^e siècle. Celle-ci n'est pas attachée à l'idée démocratique, et y est même activement opposée. Sur ce point, les débats constitutionnels américains et français sont déterminants (30). Il ne faut pas oublier cependant que les régimes mis en place à ce moment-là ont considérablement évolué par la suite, et se sont en particulier *démocratisés* précisément

(28) Le politologue Robert Dahl avait synthétisé les arguments en faveur et en défaveur de cette thèse avec beaucoup de clarté : Robert A. Dahl, *On democracy*, New Haven, Yale University Press, 1998, p. 166-179.

(29) Voir, en priorité, Rosa Luxemburg, « Réforme sociale ou révolution ? » [1898], in *Le but final*, Paris, Spartacus, 2016, p. 47-121.

(30) Bernard Manin, *Principes du gouvernement représentatif*, Flammarion, 1996 ; Sheldon Wolin, *The presence of the past*, Baltimore, The Johns Hopkins University Press, 1989 ; Francis Dupuis-Déri, *Démocratie. Histoire politique d'un mot*, Montréal, Lux, 2013.

sous la pression des mouvements sociaux et politiques incarnant le « projet d'autonomie », dont parle Castoriadis. Claude Lefort a donné un excellent résumé de ce mouvement dans un texte datant de 1979. À propos de la démocratie, il écrit :

S'il est vrai que son essor a coïncidé avec celui de la bourgeoisie, on ne saurait oublier que cette dernière a commencé par la combattre, avant de se résoudre à en tirer parti, et, qu'une fois convaincue de l'inéluctabilité de son développement, elle n'a cessé de tenter d'en désamorcer les effets, de l'appriivoiser, de l'enfermer dans des bornes, dans l'espoir de restaurer un modèle de hiérarchie et d'autorité, d'établir des mécanismes de pouvoir et de juridiction qui simulent un ordre rationnel (31).

(31) Claude Lefort, « Préface », in *Éléments d'une critique de la bureaucratie*, Gallimard, coll. « Tel. », 1979, p. 11.

On ne peut mieux faire sentir la nécessité d'une conception radicale de la démocratie pour échapper à cet arraisonnement qui seul permet de la rendre compatible avec le capitalisme. Et de plus, comme Rosa Luxemburg l'indique très bien dans ses textes, et comme les Allemands et les Espagnols ont pu l'expérimenter en grandeur réelle dans les années 1930, la bourgeoisie n'a aucun scrupule à se débarrasser de la démocratie si elle sent son pouvoir menacé. Dans ces situations critiques, il faut alors compter sur les véritables forces démocratiques, à savoir, pour Luxemburg, le mouvement ouvrier et ses organisations (partis et syndicats).

Écosocialisme ou barbarie

La démocratie est attaquée de toutes parts, dans des régimes autoritaires (la Chine), en passe de le redevenir (le Brésil), n'en étant jamais complètement sortis (Japon, Corée du Sud) ou qui risquent d'y sombrer (les États-Unis), par des institutions supranationales ayant érigé la technocratie comme forme de gouvernement (l'Union européenne) et par des forces politiques variées qui, de la gauche radicale à l'extrême droite, sapent ses principes fondateurs en prétendant parfois agir en son nom et pour son compte. Face à cela, les forces authentiquement démocratiques sont affaiblies aujourd'hui, mais elles n'ont pas disparu. On les trouve dans d'innombrables luttes à tous les niveaux, et il n'est pas insignifiant qu'un grand nombre d'entre

L'éco- logie comme la démocratie ont besoin de mouvements collectifs pour les animer et les maintenir vivantes. Elles sont profondément convergentes. Il me semble raisonnable de considérer qu'à l'avenir tout mouve- ment en faveur de l'éco- logie sera démoc- ratique.

elles prennent naissance autour de la contestation de la destruction d'un environnement, d'un habitat ou d'un cadre de vie par les logiques locales et globales de l'économie capitaliste. Que l'on songe aux protestations contre la construction de pipelines aux États-Unis, aux différents mouvements d'occupations cherchant à empêcher la construction d'infrastructures destructrices de l'environnement (à Sivens, à Notre-Dame-des-Landes, etc.) ou aux mouvements de plus en plus nombreux en faveur du climat.

L'écologie comme la démocratie ont besoin de mouvements collectifs pour les animer et les maintenir vivantes, elles ne peuvent pas vivre de leur seule force d'attraction intellectuelle (ou de leur supposé caractère « naturel »). Je ne crois pas que ces mouvements soient très différents les uns des autres, et si j'ai essayé de montrer, à partir de quelques considérations théoriques, que démocratie et écologie étaient profondément convergentes, il me semble raisonnable de considérer qu'à l'avenir tout mouvement en faveur de l'écologie sera démocratique, comme toute défense de la démocratie articulera cette lutte avec les préoccupations écologiques. En un raccourci historique que toute notre réflexion ici invite à prendre au sérieux, il faut donc dire avec Gorz, paraphrasant le vieux slogan de Rosa Luxemburg, « écosocialisme ou barbarie » !